



FICHE ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE

N° Adhérent :
83-SOT

N° : Tco-F-374
CoMet 1.7.9.8

83-SOT-25-04640



Validité de l'attestation : 21/02/2026 (Date d'attestation + 1 an)

Agrément :

MA542

Nous, soussignés :

S.O.M.I.A
187 Rue du Docteur Calmette

83210 LA FARLEDE

Attestons que le système de limitation du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse constatée du système de limitation du véhicule : 90 km/h

EXPLOITANT

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE
CHEMIN DE LA SOURCE
QT SAINT MARTIN
83418 HYERES

VEHICULE

RENAULT
KERAX
VF633AVB000103330
CT-166-AN France
kilométrage : 333385
Mise en circulation 06/06/2005

PROPRIETAIRE

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS MEDITERRANEE
CHEMIN DE LA SOURCE
QT SAINT MARTIN
83418 HYERES

TACHYGRAPHE/UEV

Analogique
Kienzle
1324-27
01608814

SAISI LE

21 FEV. 2025

Par Frédéric GARCIA
Chef d'atelier

Tél : 04.94.08.75.40
Fax : 04.94.08.75.41
Email : somiafarlede@orange.fr;lafarlede@somia.fr

Fait à : LA FARLEDE
Le : 21/02/2025
Nom : Vincent RIGA
Signature :

Attestation en application de l'Arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 15 novembre 1954 relatif aux visites techniques de certains véhicules de transports de marchandises



Destruction possible :
Sans Objet



Classement :
Sans Objet



Autre :
Imprimé à la demande

le : 21/02/25
Page 1 / 1